

Castelin, de l'arrondissement, âgé de 21 et 25 ans; vols qualifiés, notamment à Lallaing, chez M. Morel, député du Nord.

PAS-DE-CALAIS

Le drame d'Auchel. — Un drame sanglant s'est déroulé hier au fond de la fosse n° 3 des mines de Marles, à Auchel.

Deux jeunes mineurs, François Bouchez, âgé de 19 ans, et Valéry Caron, âgé de 17 ans, étaient occupés à nettoyer les bois nécessaires à l'éclairage des galeries, quand ils se prirent de querelle à propos des chargements de leurs wagons.

Bouchez voulut prendre à son camarade un peu de bois pour des ouvriers qui en manquaient; Caron, s'enfuyant sur lui, lui lança un coup de pied, et une lutte violente s'engagea entre les deux mineurs; la lutte fut échauffée par Caron s'enfuyant et tomba.

La lutte cessa et Bouchez s'éloigna, quand son adversaire le rappela, lui demandant du feu pour rallumer sa lampe; sous prétexte, Bouchez se rapprocha, lorsque tout à coup Caron foua sa poitrine avec la fermette de sa lampe, sort de gros clou enfoncé dans le front de plus de 20 centimètres de longueur aux lampes de mineurs et servant à les accrocher aux parois des galeries.

Bouchez s'écroula dans une posture affreuse; ses compagnons de travail accoururent, le transportèrent à la cage, et le malheureux fut ramené au jour, pendant que le meurtrier disparaissait dans la veine Marie après avoir ramené le cadavre de son collègue.

L'ingénieur, appelé pour examiner le cadavre de son collègue, fit arrêter Caron : le lâche assassin fut gardé à vue jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Quant au malheureux Bouchez, on le transporta aussitôt chez sa femme et son enfant de Lallaing; le médecin de la compagnie alla le visiter; la fermette, fort aigüe à son extrémité, avait pénétré sous le sein gauche, entre la quatrième et la cinquième côte, ouvrant une plaie de cinq centimètres de profondeur en diagonale; la blessure n'ayant laissé suinter que quelques gouttes de sang. L'état du jeune mineur est considéré comme désespéré.

Bouchez était le seul soutien de sa mère, restée veuve d'un voleur et d'un forçat; elle avait deux petits enfants. Le père Bouchez, un bûcheron, est parti, qui, comme Carpentier, a longtemps travaillé l'arrondissement de Bethune, est mort en prison après avoir été condamné aux travaux à perpétuité.

Quant à l'assassin, c'est un jeune homme de dix-huit ans, dont les parents habitent Auchel; il a été écroué à la maison d'arrêt de Bethune, après avoir, devant le lit ensanglanté où gisait sa victime, fait aux magistrats instructeurs un récit circonstancié de son crime.

Boulogne. — La terrible tempête qui sévit ici depuis le matin a causé la perte d'un petit colporteur, armateur M. Hauteur, qui est allé s'échouer près du Casino. Les quatre hommes de l'équipage ont pu être sauvés.

Tentative de suicide de Carpentier. — On a annoncé que le nommé Carpentier, le fameux faux témoin par le jury du Pas-de-Calais aux travaux forcés à perpétuité, avait demandé à partager, ainsi que ses enfants, les misères de sa vie de forçat.

Tout cela, malheureusement, est absolument faux; quand Carpentier, après la condamnation demandée à voir sa femme, celle-ci n'osa se résigner à cette requête et lui amena ses enfants qu'il cherchait.

Il la supplia de le suivre avec eux; elle s'y refusa énergiquement. Lui, de colère, voulut mettre sur-le-champ sa menace à exécution, se déchira le poignet avec des dents, essayant de s'ouvrir veines et artères.

Une hémorragie abondante s'ensuivit, et sans l'arrivée rapide d'un médecin, il est probable que le malheureux eût succombé.

BELGIQUE

Un drame à Molenbeek-Saint-Jean. — Auguste Vandereken, 46 ans, ancien employé au chemin de fer de Bruxelles, ivrogne et brutal, à tel point que sa femme, 40 ans, journalière, dut le quitter pour fuir ses mauvais traitements, en comant un vil ressentiment et résolut de se venger.

Il quitta sa femme, et la voyant partir de chez elle suivit d'un de ses fils, âgé de 14 ans. Il tira tout à coup un revolver de sa poche et fit feu à deux reprises différentes. La malheureuse femme, atteinte au front, fut tuée sur le coup. Quant à l'enfant, il fut blessé à la main.

Epouvanté de son forfait, Vandereken tourna alors son arme contre lui-même et se fit sauter la cervelle.

Cette scène sanglante a produit beaucoup d'émoi dans la contrée.

Lodelinsart. — Le pétrole. — Le pétrole vient encore de causer un malheur à Lodelinsart. L'ancien soir, vers 4 heures, le feu de « Au feu au feu » se faisait entendre sur la Place Communale.

Voici ce qui était arrivé : Mme Charles Quinet, née Dandois, descendait de sa chaise à coucher, une lampe à pétrole. Elle était arrivée devant la porte de l'escalier, lorsque la partie supérieure de la lampe se détacha, tomba à terre et, en se brisant, provoqua une explosion.

La pauvre femme fut bientôt entourée de flammes. Des consommateurs qui se trouvaient dans l'escalier accoururent aussitôt et parvinrent, non sans efforts, à étouffer le feu.

La malheureuse avait reçu de fortes brûlures aux jambes et aux bras. Les chairs brûlées adhérent aux vêtements.

L'état de la victime est de terrible accident, quoique grave, n'inspire pas d'inquiétude. L'explosion avait provoqué un commencement d'incendie. Déjà les marches de l'escalier étaient brûlées. Mais les personnes présentes se tendirent bien, malheureusement, d'événements destructeurs. Les accidents de ce genre ne sont que trop fréquents.

CAISSE DÉPARTEMENTAIRE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 novembre 1886. — Versements : Roubaix, 21 dépouilles, 37 nouveaux, 2,774 fr.; Succursale Lambi, 6 dépouilles, 3 nouveaux, 2,974 fr.; Succursale Croix, 6 dépouilles, 3 nouveaux, 2,974 fr.; Total des versements effectués, 27,722 fr.

CAISSE DÉPARTEMENTAIRE DE TOURCOING. — Séance du 7 novembre. — Bonne venue à Tourcoing, par 103 dépouilles, dont 20 nouveaux, 22,916 fr. — Bonne venue à Lille, par 9 dépouilles, dont 3 nouveaux, 10,463 fr. — Bonne venue à Lille, par 3 dépouilles, dont 1 nouveau, 3,675 fr. — Bonne venue à Roubaix, par 10 dépouilles, dont 2 nouveaux, 11,111 fr. — Bonne venue à Valenciennes, par 2 dépouilles, dont 1 nouveau, 2,444 fr. — Total des versements effectués, 40,505 fr.

CAISSE DÉPARTEMENTAIRE DE LILLE. — Séance du 7 novembre. — Bonne venue à Lille, par 103 dépouilles, dont 20 nouveaux, 22,916 fr. — Bonne venue à Lille, par 9 dépouilles, dont 3 nouveaux, 10,463 fr. — Bonne venue à Lille, par 3 dépouilles, dont 1 nouveau, 3,675 fr. — Bonne venue à Roubaix, par 10 dépouilles, dont 2 nouveaux, 11,111 fr. — Bonne venue à Valenciennes, par 2 dépouilles, dont 1 nouveau, 2,444 fr. — Total des versements effectués, 40,505 fr.

ÉTAT CIVIL. — ROUBAIX. — Déclaration de naissance de 7 enfants. — Georges Baucourt, rue d'Avesnes, 12 ans; Clémentine Boudin, rue de la Folie, 12 ans; Henri Dorchies, rue de la Folie, 12 ans; Marie Durgnon, rue de la Folie, 12 ans; Louis Durgnon, rue de la Folie, 12 ans; Jeanne Durgnon, rue de la Folie, 12 ans; Marie Durgnon, rue de la Folie, 12 ans.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VANPARYS-TIHLIN, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur VANPARYS-TIHLIN, décédé le 6 novembre 1886, à l'âge de 62 ans, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux convois et Saluts solennels, qui auront lieu le mardi 8 courant, à 8 heures en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille BALLIN-GHEIN-CARETTE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Heloise-Hortense GHEIN-CARETTE, décédée le 7 novembre 1886, à l'âge de 50 ans, administratrice des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

Les amis et connaissances de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par obit, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur ALLARD-LARIVIERE, décédé le 6 novembre 1886, dans sa 70^e année, administrateur des Sacramentaires de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le mardi 9 courant, à 8 heures, au Couvent et Service Solennel qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 8 heures, en l'église des Saints-Étienne et Saint-Vincent, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures, à l'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Albatros, 11.

ville, ou à vue en détroit une goëlette anglaise arrivant de Guernesey, sans qu'il ait été possible de lui porter du secours; à sept heures du soir, le 17, le navire était entièrement démolé. Le 18, un bateau pêcheur avec ses deux matelots, a fait naufrage dans le golfe de Morbihan.

Beaucoup plus au Sud et par conséquent assez lointin du centre de la tempête, à l'embranchement de la Gironde, un grand vapeur anglais, l'*Arlos*, s'est perdu à la pointe de la Coubre; dix-neuf hommes ont pu être sauvés, mais deux ont péri. La Méditerranée elle-même a ressenti les effets de cet immense mouvement tournant de l'air.

L'examen attentif de ces grandes perturbations atmosphériques met en évidence les lois qui les régissent et commencent à fournir les bases d'une météorologie rationnelle. Déjà on peut prévoir les variations d'intensité très courte échéance (quelques heures d'avance seulement), en suivant avec attention la marche du baromètre et celle des nuages; et un ingénieur météorologique, M. Plumondon, de l'Observatoire du Puy-de-Dôme a même publié, sur ce sujet spécial, une petite brochure du plus haut intérêt.

Voici un règle fort simple: « Lorsque l'on verra les nuages marcher dans une certaine direction, écrit-il, on pourra, quelle que soit la hauteur du baromètre, en déduire qu'un centre de dépression existe sur la gauche du courant nuageux, dans une direction à peu près perpendiculaire à ce courant. »

Si, par exemple, les nuages marchent de l'Ouest à l'Est, un centre de perturbation se trouve dans le Nord. Il se trouve dans le Sud-Est, si les nuages viennent du Nord-Est; dans l'Ouest, s'ils viennent du Sud, etc.

En général, la dépression est d'autant plus importante et son centre d'autant plus proche du lieu d'observation que la vitesse des nuages est plus grande et la baromètre plus bas.

Si la baisse barométrique a été lente et considérable, l'air des basses pressions a une vaste étendue; cette étendue est restreinte si la baromètre baisse peu et vite.

D'autre part, la dépression se rapproche ou se recule si le baromètre baisse; elle s'éloigne ou se comble pendant qu'il remonte, et son centre est au plus près au moment du minimum barométrique.

Il est d'ailleurs facile de reconnaître de quel côté elle arrive, puisque la position du centre est toujours indiquée par la perpendiculaire au vent des nuages.

Généralement, on peut dire que la baisse du baromètre accompagne le beau temps et annonce le mauvais temps.

Pendant les journées où le soleil et la pluie se succèdent fréquemment, le baromètre baisse pendant tout le temps que dure un éclaircie; dès qu'il cesse de baisser, le ciel se couvre de nouveau, et la pluie recommence.

Une hausse brusque du baromètre, lorsque celui-ci est autour ou au-dessus de la pression moyenne, et le temps au beau, annonce toujours l'arrivée prochaine d'une dépression sous l'influence de laquelle le baromètre ne tarde pas à baisser.

Une hausse rapide survenant lorsque le baromètre est bas annonce un beau temps de courte durée; mais si la hausse est considérable, on peut compter sur plusieurs jours de beau temps.

Ces lois sont aujourd'hui savamment déterminées par les météorologistes. Dans une conférence faite dès 1800 par M. Mascart et publiée par M. Moureaux, les principes de la météorologie nouvelle sont exposés sous une forme claire et précise. La constance du sens de la rotation suivante connue sous le nom de loi de Buys-Ballot, entre la direction du vent et la pression barométrique dans l'hémisphère Nord, surtout à la surface de la mer, où les modifications locales sont plus faibles; « Tournez le dos au vent, le baromètre sera plus bas à votre gauche qu'à votre droite. » Mais la direction du vent implique en même temps la direction dans laquelle se trouve le centre du tourbillon et la loi de Buys-Ballot peut encore être formulée ainsi: « Tournez le dos au vent, étendez le bras gauche, il sera sensiblement dans la direction du centre. » Cette loi est très importante pour les marins isolés au milieu de l'Océan; elle leur permet de connaître, avec une grande approximation, la direction dans laquelle se trouvent les centres de dépression, où les vents sont particulièrement dangereux, et de prendre les mesures pour les éviter.

Plusieurs jours avant l'arrivée d'un ouragan, et avant même que le baromètre ait commencé à baisser d'une manière sensible, on voit apparaître dans le ciel, en longues bandes parallèles, des nuages fins, délicats, qui sont les premiers avant-coureurs des mauvais temps; on les appelle des cirrus; ils sont formés de petites aiguilles de glace flottant à des hauteurs considérables qui atteignent et dépassent même 10,000 mètres à 12,000 mètres. Peu à peu, le ciel prend un aspect blanchâtre, laiteux, favorable à la production des halos; puis apparaissent les cirrocumulus, ou, comme on dit vulgairement, le ciel est pommelé; bientôt ces nuages augmentent en étendue et en densité; ils se transforment en cumulus ou balles de coton d'abord isolées, dans les éclaircies desquelles on aperçoit, par intervalles les

cirrus des couches supérieures, les cumulus s'abaissent de plus en plus, l'horizon se couvre et le ciel prend peu à peu cet aspect particulier qui caractérise l'approche de la pluie.

Cette succession d'aspect divers s'observe dans la portion antérieure des ouragans, en même temps que la baisse du baromètre s'accroît. Lorsque le centre du tourbillon est passé et que la pression commence à se relever, le ciel se découvre par instants, et les alternatives de nuages et d'éclaircies, les averses, les giboulées, etc., sont les phénomènes qui se produisent d'abord dans la partie postérieure.

Le baromètre continuant à monter, les nuages disparaissent peu à peu; le temps redouble beau. Cette situation persiste jusqu'à ce qu'une nouvelle ouragane ramène la même suite de phénomènes.

En hiver, ces phénomènes accompagnent seulement les perturbations profondes et très étendues; en été, au contraire, la moindre dépression suffit pour en déterminer la formation. Quelquefois, les orages restent localisés sur une petite région, mais le plus souvent ils se transportent, comme la ouragane elle-même, en se propagant sur des contrées entières: certains orages ont été suivis depuis le sud-ouest de la France jusqu'aux Pays-Bas.

Telles sont — très sommairement — les observations qui donnent à la météorologie actuelle ses principes positifs. En moyenne, dans nos climats, le minimum barométrique au centre de ces perturbations circulaires est voisin de 730 mm., et c'est autour de cette dépression, qui est le plus mauvais, surtout du côté du Sud. Le diamètre des ouragans est très variable; ce diamètre rarement inférieur à 1,000 kilomètres, est fréquemment deux et trois fois plus grand. Elles marchent généralement du Sud-Ouest à l'Est, du Sud-Ouest à Nord-Est, Nord-Ouest à Sud-Est, mais plus rarement passent de l'Irlande à la Norvège.

Leur vitesse de translation varie de 25 à 40, et même à 60 et 80 kilomètres à l'heure, en tournant, comme nous l'avons dit plus haut, de sorte que le côté de droite est celui où le vent est le plus violent. Quelquefois aussi ces ouragans tournent sur place. Le vent atteint parfois 50 et 60 mètres par seconde, 180 à 280 kilomètres à l'heure. Grâce au service d'avertissement organisé au bureau météorologique de France, on connaît tous les matins l'état du baromètre, du thermomètre, du vent, du ciel sur l'Europe entière, et l'on suit chaque jour ces ouragans en mouvement. Suppos